



## changement de titre de séjour

Par **wagba**, le **03/11/2010** à **18:45**

Bonsoir,

Par le biais de sa mère mon fils qui a 20ans aujourd'hui avait reçu son titre de séjour de dix ans en tant que réfugié. Ayant oublié de s'adresser à l'OFPRA pour sa situation il a été surpris de savoir qu'il n'est plus réfugié car il devait faire sa demande en tant que majeur et du coup il n'a plus droit à son titre de voyage et se voit bloquer de circuler. Que doit-il faire pour le changement de son titre sans "la notion réfugié" au niveau de la préfecture? Merci de vos commentaires

Par **Domil**, le **03/11/2010** à **19:38**

Il faut avoir un motif légitime pour avoir un droit au séjour.  
Pourquoi vouloir un titre sans la mention "réfugié" ?